

## Critères durables dans les politiques culturelles

*Ce moment d'échange bilingue a pour but de partager les expériences et bonnes pratiques des différent-es intervenant-es en matière de culture durable à l'échelle d'une commune et/ou d'une ville. De la Boussole développée à Rennes au PCPC de Saint-Gilles en passant par le travail de durabilité culturelle à l'échelle de Gand, tour d'horizon des initiatives et obstacles rencontrés.*

*Avec : **Juliette Roussel**, responsable du service culture de Saint-Gilles, **Nathalie Decoene**, projectcoordinator bij Greentrack Gent, **Benoît Careil**, adjoint à la culture de la Ville de Rennes. Modéré par **Lili Brodbeck**, EventChange.*

### Introduction

Lili Brodbeck ouvre la rencontre en présentant le travail d'EventChange sur les politiques culturelles durables en Europe. Depuis plusieurs années, l'organisation s'intéresse à l'intégration de critères de durabilité dans les financements publics, notamment à travers les éco-conditions. Ces réflexions, menées en Belgique et à l'échelle européenne, ont abouti en 2024 à une série de recommandations adressées aux partis politiques.

Ces [recommandations](#) s'articulent autour de quatre axes : **former**, en développant des formations et des outils pour accompagner la transition du secteur ; **mutualiser**, en favorisant le partage de ressources et les coopérations intersectorielles ; **repenser**, en dépassant les seules logiques d'évaluation quantitative pour intégrer les impacts sociaux et environnementaux dans une perspective de long terme ; et **coopérer**, en renforçant les collectifs, les réseaux et les dynamiques collaboratives à l'échelle de la filière culturelle.

La question centrale posée est celle de la poursuite des activités culturelles dans un contexte de crises climatique, sociale et économique. Il s'agit de concilier réduction des impacts et adaptation du secteur, tout en respectant les limites planétaires et la justice sociale. Lili Brodbeck souligne un double risque : agir trop lentement face à l'urgence écologique ou trop rapidement, au détriment de l'acceptabilité sociale. Si de nombreuses initiatives existent déjà, les politiques publiques restent encore peu structurées et les opérateur-ices manquent d'outils clairs. Trois enjeux majeurs restent à clarifier : le cadre d'évaluation, les indicateurs à mobiliser – au-delà du seul carbone – et la proportionnalité des exigences selon la diversité des acteurs.

La rencontre propose dès lors d'examiner des études de cas locales afin d'illustrer concrètement la mise en œuvre de politiques culturelles durables, au plus près des réalités du terrain.

---

## Juliette Roussel, plan communal de politique culturelle de Saint-Gilles

Juliette Roussel ouvre son intervention en soulignant l'importance de réfléchir collectivement aux critères durables dans les politiques culturelles. Elle insiste d'emblée sur le fait que la durabilité n'est pas seulement une question de mesures techniques, mais avant tout une philosophie de travail, fondée sur la concertation, la pensée collective et l'adaptation aux réalités locales. L'exemple qu'elle présente est volontairement ancré dans un territoire précis : la commune de Saint-Gilles.

### Contexte saint-gillois

Elle dresse d'abord un portrait du contexte saint-gillois, essentiel pour comprendre les choix culturels. Saint-Gilles est la plus petite commune de la Région bruxelloise, mais aussi l'une des plus densément peuplées, avec près de 49 000 habitants sur un territoire très restreint. La population y est particulièrement diverse : près de la moitié des habitant·es sont non belges, majoritairement issu·es de l'Union européenne, et le profil socio-économique est globalement fragile, avec un taux de chômage élevé et de nombreuses personnes isolées. Cette réalité sociale, mouvante et complexe, impose une réflexion constante sur l'accessibilité et la pertinence des actions culturelles.

Juliette Roussel présente ensuite un état des lieux du paysage culturel de la commune, caractérisé par une densité et une diversité remarquables. Celui-ci comprend :

- des infrastructures communales (maisons de la culture, bibliothèques, ateliers numériques, lieux d'exposition) ;
- des partenaires culturels subventionnés (centres culturels, musées, académies, lieux artistiques reconnus) ;
- une multitude d'acteurs indépendants : associations, tiers-lieux, festivals, galeries, librairies, cafés culturels.

Cet écosystème foisonnant constitue une richesse, mais nécessite une coordination et une vision partagée pour être soutenable dans la durée.

### PCPC : axe durabilité, une lenteur assumée

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le Plan communal de politique culturelle (PCPC), que Juliette Roussel présente comme un outil méthodologique, un plan de route guidant l'ensemble des actions culturelles de la commune. Rien ne se fait à Saint-Gilles sans être relié à ce plan. Celui-ci a été co-construit avec un comité de pilotage d'environ une centaine d'acteur·ices culturel·les, selon une logique d'intelligence collective, avec des rencontres régulières permettant d'ajuster les priorités en fonction de l'évolution du territoire.

Le premier PCPC (2018-2023) reposait sur quatre axes : la transversalité de la culture, l'accessibilité, la rencontre des cultures et l'accompagnement des artistes. Les crises successives (Covid, instabilité économique, urgences sociales et climatiques) ont conduit à un réajustement profond.

Le nouveau plan (2024-2029) se concentre désormais sur trois axes, plus ciblés :

1. l'accessibilité de la culture ;
2. la durabilité ;
3. l'accompagnement et la valorisation des artistes.

Juliette Roussel s'attarde plus longuement sur l'axe 2 : la durabilité, qu'elle considère comme central pour l'avenir de la culture. L'objectif clé de cet axe est formulé de manière volontairement paradoxale : « favoriser la lenteur et les synergies comme socle de nos pratiques ». Cette approche implique de sortir d'une logique de surproduction et de festivalisation, souvent source d'épuisement pour les équipes comme pour les artistes.

Concrètement, cela se traduit par un allègement volontaire des programmations : moins d'événements, mais mieux préparés, mieux accompagnés et mieux accueillis. Elle illustre cette démarche par deux exemples :

- la Fête de la musique, dont la programmation a été réduite afin d'améliorer les conditions d'accueil des artistes et du public ;
- la Maison Pelgrims, où le nombre d'expositions annuelles a été diminué pour permettre des durées plus longues, un meilleur travail de médiation et une accessibilité accrue à des publics éloignés.

Cette lenteur assumée permet également de travailler plus finement la gestion des déchets, la consommation raisonnée, la santé auditive, le bien-être du public et des équipes, ainsi qu'une attention renforcée aux enjeux d'inclusivité, de genre et de décolonisation. Juliette Roussel insiste sur la dimension de care (prendre soin) comme composante essentielle de la durabilité : prendre soin des équipes, des artistes, des publics, mais aussi des imaginaires. Cela passe par l'acceptation d'espaces vides dans la programmation, nécessaires à la réflexion, à l'évaluation et à la créativité. Cette orientation a été politiquement assumée et validée, le plan ayant été voté à l'unanimité par le conseil communal.

En conclusion, la culture est un écosystème fragile et interconnecté, reflet de l'état de la société. À Saint-Gilles, le budget culturel communal représente environ 13 euros par habitant, illustrant à la fois la modestie des moyens et l'importance de les utiliser avec justesse. Face aux crises actuelles, Juliette Roussel plaide pour une approche fondée non sur la performance et l'efficacité à tout prix, mais sur la robustesse, la diversité, l'imperfection assumée et la coopération, conditions indispensables pour une politique culturelle durable.

## Nathalie De Coene, Green Track Gent

Nathalie De Coene présente l'initiative **Green Track**, née en 2012 à Gand comme une démarche *bottom-up* issue du secteur artistique et culturel lui-même. À l'origine, douze grandes institutions culturelles de la ville se sont réunies pour réfléchir ensemble à leur responsabilité face aux enjeux environnementaux et sociétaux. Aujourd'hui, Green Track est devenu un réseau structuré, intégré à l'écosystème culturel gantois, tout en conservant son autonomie et son ancrage sectoriel. Le terme central mobilisé est celui de "*poursuitabilité*" (inspiré d'un mot sud-africain pour "durabilité"), qui renvoie à une conception élargie de la durabilité. Pour Green Track, il ne s'agit pas uniquement d'environnement, mais d'un engagement global : écologique, social et éthique.

### Contexte gantois

Gand est une ville de 270 000 habitants, avec environ 90 000 étudiants, ce qui en fait l'une des principales villes étudiantes de Belgique. Chaque jour, près de 115 000 navetteurs y transitent. La ville se caractérise par une population relativement jeune et par une forte présence de secteurs économiques variés : industrie portuaire, services, économie créative et culturelle. La municipalité développe une image de ville innovante, expérimentale et engagée, notamment à travers un plan de mobilité ambitieux favorisant les déplacements

durables (plus de 60 % des habitants se déplacent de manière durable). Cette culture de l'expérimentation et de la transition constitue un terreau favorable au travail du réseau Green Track. Le paysage culturel gantois est dense : grandes institutions reconnues internationalement, mais aussi un vaste réseau d'organisations socioculturelles plus petites. Plus de 165 organisations sont subventionnées par le département culturel de la ville, sans compter les acteurs non subventionnés. Green Track s'inscrit dans cet écosystème varié et interconnecté.

#### **Un réseau autonome et collaboratif**

Green Track n'est pas un service de la ville, mais un réseau indépendant. Il compte environ 50 partenaires payants, tout en se considérant comme une communauté ouverte, au sein de laquelle circulent organisations et individus. Le financement de Green Track repose sur un modèle mixte combinant des cotisations versées par les organisations partenaires, calculées de manière proportionnelle à leur taille avec un minimum de 100 euros et un plafond fixé à 5 000 euros, un soutien structurel de la ville de Gand, ainsi qu'un subside du service climat et environnement d'un montant de 30 000 euros, dont l'octroi a toutefois été récemment supprimé dans le cadre de restrictions budgétaires.

#### **Approche écologique et sociale**

Green Track adopte une approche intégrée de la durabilité, articulée autour de deux dimensions complémentaires : l'écologie et le social.

Le premier pilier, écologique, vise à réduire l'empreinte environnementale des organisations culturelles. Il comprend la diminution de la consommation énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il intègre également une gestion plus responsable de l'eau et des ressources naturelles, une attention accrue à la biodiversité, ainsi qu'une réflexion sur le choix des matériaux et la rénovation durable des bâtiments. La mobilité durable constitue également un axe important de cette démarche. Depuis 2015, un monitoring annuel — parfois bisannuel — permet de mesurer l'évolution des consommations et des émissions. Les données recueillies montrent une tendance globale à la baisse, avec notamment une diminution significative de 14 % en 2022 par rapport à 2021. Ces résultats chiffrés ont par ailleurs permis aux organisations participantes d'accéder à des financements destinés à soutenir des rénovations durables.

Le second pilier, social, élargit la notion de durabilité aux dimensions humaines et organisationnelles. Il met l'accent sur l'inclusion et le renforcement du sentiment d'appartenance, sur la recherche d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, ainsi que sur la garantie d'une rémunération juste. Il vise également à renforcer la résilience des organisations et leur capacité d'adaptation face aux crises.

#### **Des outils pour un impact à l'échelle locale**

Green Track accompagne ses partenaires au moyen de plans d'action adaptés, parfois pluriannuels, et d'outils développés collectivement, tels qu'un outil d'analyse globale et une checklist pour des événements durables. Une plateforme en ligne centralise les ressources par thématiques, tandis que le réseau encourage la mutualisation grâce à des groupes d'achat d'énergie verte, un coaching énergétique gratuit et l'accès à des contrats durables négociés par la ville. L'ancrage local constitue un levier essentiel, permettant une connaissance fine du réseau, un impact direct et une collaboration étroite avec les autorités, tout en laissant

place à l'expérimentation. En parallèle, Green Track participe à des collaborations européennes afin de partager des outils à l'échelle internationale.

En conclusion, malgré la fragilité des avancées, notamment liée à la suppression de certains subsides, l'expérience de Green Track montre que la durabilité culturelle ne relève pas seulement de l'injonction politique, mais peut émerger d'une mobilisation collective du secteur lui-même. L'échelle urbaine apparaît comme un laboratoire pertinent pour articuler engagement écologique, justice sociale et innovation culturelle.

## **Benoît Careil, politique culturelle durable de la Ville de Rennes**

Benoît Careil, adjoint à la culture de la ville de Rennes depuis 2014, présente la manière dont la transition écologique a été intégrée de façon progressive et structurante dans la politique culturelle municipale. Issu du milieu artistique et engagé de longue date dans les luttes écologistes, il inscrit son action dans une vision politique assumée, combinant diversité culturelle, droits culturels, accessibilité, coopération et responsabilité environnementale.

### **Contexte rennais**

Rennes est une ville jeune et dynamique, marquée par une forte population étudiante et une vie culturelle dense, avec près de 10 000 emplois dans le secteur culturel, environ 70 festivals par an et un soutien à près de 300 associations. La politique culturelle rennaise s'inscrit dans une tradition volontariste héritée de la décentralisation culturelle, renforcée depuis 2014 par une orientation écologiste. La transition écologique ne part toutefois pas de zéro : en Bretagne, des collectifs de festivals engagés existent depuis le début des années 2000, notamment autour de l'Agenda 21 de la culture. Un tournant structurant intervient avec les États généraux de la culture, lancés en 2014, qui associent l'ensemble des acteurs culturels à la définition d'une feuille de route partagée. En parallèle, la ville et la métropole s'engagent dans un Plan climat visant une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Un diagnostic révèle alors que le secteur culturel représente près de 9 % des émissions de CO<sub>2</sub> de la ville, dont 83 % liées à la mobilité, soulignant la forte dépendance du secteur aux énergies fossiles.

### **Un processus d'amélioration continue**

Face à ce constat, la collectivité choisit d'engager l'ensemble des acteurs dans une logique d'amélioration continue, plutôt que dans une transition brutale. Six grands objectifs émergent progressivement : favoriser la prise de conscience collective, éco-concevoir les événements et les bâtiments, verdir les mobilités, rendre les pratiques numériques plus sobres, et enfin ralentir et renoncer à certains projets. Ce dernier point, assumé politiquement, se traduit par exemple par la réduction du nombre d'expositions temporaires dans les musées, compensée par un allongement de leur durée.

Un axe central de la démarche repose sur la sensibilisation et la formation : organisation de temps d'échange réguliers (Cafés Hulot), assemblées d'acteurs culturels, formations des agents municipaux (notamment via la Fresque du climat), et accompagnement des structures dans l'analyse des mobilités de leurs publics. Les programmations culturelles elles-mêmes deviennent des vecteurs de sensibilisation aux enjeux du vivant, des paysages, de l'alimentation ou du partage des savoirs.

---

## Un outil d'autodiagnostic : la Boussole

Afin d'opérationnaliser cette politique de transition, la ville de Rennes a co-construit avec les acteurs culturels un outil structurant : **la Boussole**. Cet outil d'autodiagnostic, conçu sous la forme d'un tableur évolutif, vise à accompagner les structures culturelles dans une démarche progressive d'amélioration. Il ne s'agit pas d'un dispositif de contrôle externe, mais d'un cadre partagé permettant d'objectiver les pratiques et de structurer un plan d'action.

La Boussole repose sur quatre grands axes : environnement, social, économie et gouvernance. L'objectif est d'éviter une approche strictement carbone ou purement environnementale, en intégrant également les conditions de travail, les modes de décision, l'ancrage territorial, la coopération ou encore la viabilité économique des projets. Chaque structure est invitée à évaluer sa situation à partir d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, à identifier ses marges de progression et à formuler des engagements concrets à court, moyen ou long terme. Le dispositif fonctionne selon un principe de proportionnalité. Les petites associations doivent répondre à des critères de base, adaptés à leurs capacités administratives et financières, tandis que les grandes institutions ou festivals sont incités à adopter des engagements plus structurés et mesurables. Cette différenciation permet d'éviter une uniformisation des exigences et de tenir compte de la diversité du tissu culturel local.

Progressivement, le remplissage de la Boussole est devenu une condition d'accès aux subventions municipales. Toutefois, la logique n'est pas punitive : l'outil sert avant tout de support de dialogue entre la collectivité et les opérateurs culturels. Il permet d'ouvrir des discussions sur les priorités, les contraintes et les arbitrages nécessaires, tout en inscrivant la transition dans une dynamique de long terme. La Boussole favorise ainsi la responsabilisation collective et la montée en compétences du secteur.

Avec le temps, cet outil a contribué à transformer la culture administrative elle-même. Il a permis d'installer un langage commun autour de la transition, de structurer les démarches internes des institutions et de rendre plus visibles les progrès réalisés. En élargissant ensuite cette logique à l'ensemble du tissu associatif via une charte de responsabilité sociétale et environnementale, la ville a affirmé que l'engagement écologique et social constitue désormais un cadre transversal des politiques publiques culturelles.

## Discussions

Les échanges ont porté sur la mise en œuvre concrète de critères de durabilité dans les politiques culturelles, en particulier sur la question de l'éco-conditionnalité et du contrôle. Plusieurs intervenant·es ont souligné la difficulté de dépasser le simple déclaratif : si des plans d'action existent, leur vérification reste limitée. À Rennes, Benoît Careil explique que le principal levier réside dans les cahiers des charges et le recrutement des directions culturelles, où l'engagement écologique est désormais incontournable, ainsi que dans la conditionnalité des subventions, notamment sur les enjeux sociaux et environnementaux. À l'inverse, Green Track privilégie une approche volontaire et bottom-up, sans contrôle formel, misant sur l'engagement des membres et l'accompagnement différencié selon la taille des structures, tout en observant qu'en Écosse, la conditionnalité stricte a accéléré les avancées. À Saint-Gilles, la durabilité est devenue un critère d'évaluation des projets, sans être encore éliminatoire, mais jouant un rôle incitatif. La discussion a également soulevé la question du consensus : celui-ci semble possible lorsqu'il y a co-construction, renouvellement générationnel et travail de sensibilisation, même si des résistances persistent.